

# La saison artistique

Le conservatoire fourmille d'idées et projets ; a toutes saisons et en tous lieux, il contribue à apporter une vie artistique à notre communauté de communes tout en répondant à ses objectifs d'enseignement.

Le nombre de classes et l'existence de nombreuses formations de pratiques collectives génèrent une importante activité de production en public ; ainsi, auditions de classes, d'ateliers et ensembles orchestraux et vocaux se succèdent à un rythme constant tout au long de l'année, dans les locaux du prieuré mais aussi à l'espace M Pagnol à Aubevoye. Lorsque cela est possible, ces productions s'exportent dans les différentes communes de la CCEMS. Les plus importantes formations du conservatoire jouent fréquemment en région Normandie, ainsi qu'à Paris et sur le territoire national. L'orchestre d'harmonie a effectué deux tournées internationales qui l'ont conduit en Autriche, Allemagne, République Tchèque et à Venise en Italie.

Le conservatoire organise d'autre part avec les établissements scolaires des communes qui bénéficient de ses interventions des spectacles « vivants », des projets pédagogiques et des présentations instrumentales avec ses professeurs. C'est ainsi que « Dogora », œuvre magistrale pour chœurs et orchestre ou plus récemment un bal folk irlandais, ainsi que des créations de chansons ont pu être présentés au public en salle et au château de Gaillon.

En toute fin d'année scolaire se déroule un forum instrumental qui permet à chacun de s'essayer ou découvrir l'instrument de ses rêves !



# Les partenariats

Le conservatoire fonctionne en partenariat avec :

- les communes, écoles, collèges et lycée de la CCEMS
- les associations culturelles, théâtre, musique et danse
- l'espace culturel Marcel Pagnol, les conservatoires et orchestres du réseau : le conservatoire de la CAPE, de la ville des Andelys, la société philharmonique de Vernon et des établissements régionaux,
- L'ADAM (association des amis de la musique),
- Meskan, association de culture celtique,
- L'Etat, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).



# Infos

## Conservatoire de musique Eure Madrie Seine

Centre culturel « Le Prieuré » • Allée de l'Ermitage à Gaillon  
☎ 02.32.52.85.78  
ecole.musique@ccems.fr • www.cc-euremadrieseine.fr

Le secrétariat du conservatoire est ouvert :

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30  
(16h30 le vendredi)

### Ré-inscriptions

Les réinscriptions sont ouvertes à la fin de l'année scolaire.

### Nouvelles inscriptions

Elles s'effectuent en tout début d'année scolaire (septembre).

Les formulaires sont disponibles dès le mois de juin auprès du secrétariat ou sur le site internet de la CCEMS.



# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE EURE MADRIE SEINE



# Le conservatoire

Le conservatoire de musique de la Communauté de communes Eure Madrie Seine est situé à proximité du centre ville de Gaillon, dont il surplombe le château. L'établissement, classé « conservatoire à rayonnement intercommunal » par le Ministère de la culture propose des activités d'enseignement musical instrumentales ou vocales mais aussi de nombreuses pratiques collectives. Une équipe de 25 enseignants, qualifiés, entourés de 4 permanents, assure avec conviction et efficacité un enseignement en constante évolution et adaptation face aux nécessités de la société et désirs des 550 usagers.

## • Un cursus complet

Les études sont composées de trois cycles, d'une durée moyenne de 4 ans par phase, et comprennent en général un volet de cours collectifs de formation musicale, un cours individuel instrumental, et au moins une pratique collective.

De nombreux adultes fréquentent le conservatoire de musique tant pour y reprendre ou poursuivre une pratique que pour bénéficier d'un apprentissage. Un cursus « adulte » leur est dédié.

Le conservatoire EMS accentue particulièrement son action vers les pratiques collectives, véritable raison d'être du musicien en herbe ou du pratiquant confirmé, et source première de la motivation et du plaisir des pratiquants de tous âges.

## • Un enseignement moderne et moins contraignant

Le conservatoire utilise des méthodes novatrices, telle la méthode de formation musicale « symphonique FM », méthode adaptée à l'instrument de chacun qui transforme chaque classe en une petite formation d'orchestre et facilite grandement la compréhension du langage et de la notation musicale par la pratique.

D'autre part, en accolant lors des 4 premières années d'apprentissage, le cours de formation musicale à celui de pratique collective, il rend encore plus attrayant le premier cycle, tout en réduisant le nombre de déplacements hebdomadaires et le temps passé au conservatoire.



# Les disciplines

Accordéon	Violon	Trompette	Clarinette
Piano	Alto	Trombone	Saxophone
Piano jazz	Violoncelle	Cor	Flûte à bec
Guitare	Contrebasse		Flûte traversière
Guitare basse		Chant	Hautbois
	Batterie		
	Percussions		

# Les instruments

Le conservatoire de la CCEMS propose des instruments de prêt à prix modique afin d'assurer les premières années instrumentales.

Toutefois, les apprentis pianistes, percussionnistes ou batteurs sont invités à prendre conseils auprès des professeurs avant de procéder à tout achat de tout ou partie de ces familles instrumentales non fournies par le conservatoire.

Les tarifs sont définis à l'année.



# Les pratiques collectives

Ouvertes dès la première année de pratique, elles permettent aux élèves de s'épanouir dans leur progression et à tout musicien amateur de la région de s'intégrer dans des ensembles de niveaux et répertoires différents ...de la musique ancienne aux ateliers variétés, en passant par les grandes formations orchestrales et vocales classiques, il y a assurément une pratique pour chacun !

**Les orchestres** : orchestres préludes et juniors, à cordes et à vents

orchestre d'harmonie et orchestre symphonique inter conservatoires « EMS/CAPE »

**Les ensembles** : ensemble de musique traditionnelles, ensembles des guitares, percussion, flûte à bec, ensemble vocal et instrumental de musique ancienne, petits ensembles mixtes et formations de classe ponctuelles

**Les ateliers** : musique de chambre, atelier instrumental adultes, trois niveaux d'ateliers variétés, ateliers jazz jeunes et adultes, atelier percussion juniors (ouvert à tous)

**Le studio de répétition** : le conservatoire propose à tout groupe amateur, de musique actuelle ou toute autre esthétique musicale, porteur d'un projet et désireux d'évoluer, de profiter de son studio de répétition, isolé et équipé.

**Les pratiques vocales** : vous ne lisez pas la musique..Mais rien ne vous empêche de chanter sous la conduite d'un chef de chœur !

Chorale enfants pour les 7 – 13 ans le samedi à 10h30

Chorale adultes chaque lundi 20h30 -22h

Le « **café chansons seniors** » ouvert à tous les adultes et retraités propose une activité conviviale chaque lundi matin.

